



SYNDICAT DE DEFENSE DES
POLICIERS MUNICIPAUX



SYNDICAT INDEPENDANT DE LA
POLICE MUNICIPALE – SIPM/EUROCOP

Il paraît qu'une nouvelle forme d'intersyndicale se recrée sur le dos des Policiers Municipaux par des syndicats généralistes. Une fois de plus ces pseudo-syndicats, élus par n'importe qui, sauf par des Policiers Municipaux, profitant grassement des avantages liés à leurs fonctions, prétendent parler en votre nom.

Elus par les cantonniers et les administratifs, composés souvent de personnes n'ayant jamais porté l'uniforme, ils n'ont absolument rien à foutre de la sécurité des personnels de Police Municipale et de l'accomplissement de leurs missions. Pour la plupart de ces gens les policiers municipaux n'ont pas à s'occuper de la sécurité publique... Alors que c'est la Loi. Pire, ils ont une vision étriquée de notre profession voir parfois même hostile.

D'ailleurs ces syndicalistes, pour la plupart anti-flics par nature, sont bien plus occupés à défendre les droits des travailleurs clandestins, à boire de la bière à la fête de l'Huma, à plaindre les détenus, à coller leurs drapeaux dès qu'il y a une manif pourrie pour une cause à la con qu'à défendre vos revendications. Qui plus est vous ne pesez pas lourd face aux autres corporations et tout au moins l'ensemble de la fonction publique !

Nous sommes la seule force de sécurité publique qui est « représentée » par des gens qui ne sont pas élus par nous et qui ne font même pas partie de notre corporation !

C'est un déni de démocratie, une honte, un cas unique dans la fonction publique.

Ces syndicats monopolistiques qui bouffent à la gamelle (voir rapport de la Cour des Comptes sur la gestion honteuse du CNFPT) sont aussi crédibles qu'un maroquinier qui prétendrait défendre les crocodiles.

Il y a des syndicats professionnels qui vous défendent. Les revendications sur lesquelles nous devons nous entendre tous sont les moyens de protection individuels et le volet social. Qui sont indissociables. L'un n'allant pas sans l'autre. Nous avons des visions différentes, des querelles, des problèmes de personnes, mais sur ces deux points là nous sommes d'accords. Que le Ministre de l'Intérieur, qui peut nous être favorable ou non, et qui de toute manière ne fait que passer, pense ce qu'il veut, nous sommes toujours bloqués par des lobbys divers (élus locaux...) et par des prétendus syndicalistes qui ne jouent que leur jeu personnel.

Il est temps de leur montrer que vous êtes capables de vous mobiliser.

Sur deux points où nous sommes tous d'accord.

Déclaration commune du SDPM et du SIPM, Paris le 23 septembre 2013.

CONGRES NATIONAL DE LA POLICE TERRITORIALE

Instance de réflexion sur la création de la Police Territoriale – Déclaré et protégé à l'INPI